



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Petits loueurs de meublés touristiques et crise économique liée au covid-19

Question écrite n° 30679

Texte de la question

M. Jean-Jacques Gaultier appelle l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur la situation des petits loueurs de meublés touristiques professionnels dans le cadre de la crise économique liée à l'épidémie de coronavirus sévissant en France. En effet, les petits loueurs de meublés touristiques professionnels se voient aujourd'hui refuser l'accès au prêt garanti par l'État (PGE) alors même qu'ils font partie de la filière touristique, durement impactée par la crise, notamment dans les villes thermales dont l'activité ne va reprendre que partiellement en juillet 2020. Aussi, il souhaite connaître les intentions du Gouvernement pour aider les petits loueurs de meublés touristiques professionnels à surmonter leurs difficultés financières.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Gaultier](#)

Circonscription : Vosges (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30679

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : [Économie et finances](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 juin 2020](#), page 4313

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)